

Réponse à la consultation publique M. Bruno Wiltz, Président du Comité Environnement des IESF  
Cette réponse est personnelle, et n'engage pas les IESF

### **Consultation publique sur la trajectoire de réchauffement de référence**

**Réponse à la première question : trajectoire de référence 2100, 4°C :** Le GIEC, dans son dernier rapport, estime que la France est une zone d'évolution moyenne de température, mais basé sur des « références » un peu tardives. Le Met Office Weather, anglais, montre que sur des périodes de dix ans, les orientations peuvent changer : sur les dix dernières années, l'Afrique et l'Australie ont été en baisse, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie sont en hausse moyenne, l'Asie, dont l'Inde et le Moyen Orient, sont en hausse supérieure à la moyenne. Concernant la température, la température moyenne de l'Europe serait la plus basse de ces continents. Mais Copernicus, le responsable Européen, le CNRS et Météo France prévoient une hausse très importante pour l'Europe en 2023 et au-delà et spécifiquement pour la France, qui se serait réchauffée deux fois plus vite que la moyenne mondiale depuis 1950. Notons que la température de la Zone arctique, et donc des pays du grand nord, faisant partie de l'Europe, augmente plus vite que le sud, selon les informations. Comment interpréter ces résultats divergents ? Donc travailler sur une prévision à probabilité faible me semble inutile, dangereuse et un frein pour l'adaptation, d'autant plus que les objectifs européens très difficilement atteignables de la transition énergétique prennent la priorité. L'adaptation apparaît comme une étude pour un projet éloigné, alors qu'elle devrait être en action depuis le début ; elle est donc très peu développée, et on lui présente des ressources financières bien maigres : 3 milliards d'euros d'ici 2030 préalablement renforcées cet été. Et ne pas associer l'outre-mer en 2100 est une erreur politique ; l'outre-mer est la France, pas une colonie. Mais, le béotien que je suis pose une question ? Que se passe-t-il après l'obtention de la neutralité carbone ? Le GIEC prévoit une stabilisation à partir de l'obtention de la neutralité carbone, qu'elle arrive en 2050 ou 2060 ? Le Giec semble muet sur ce point, y a-t-il une inertie si l'adaptation joue son rôle ? et pourquoi une impossibilité de diminuer la densité des GES dans l'atmosphère après cette obtention ; les moyens techniques continueront d'exister ! Nous connaissons à peu près ce qui va se passer jusqu'en 2030 mais pas en-core en 2050 ; les scénarios sont utiles, mais doivent pouvoir l'être ; on ne peut rien créer de solide pour une situation possible dans 80 ans, même pour la forêt. 2100 mérite une vision « romanesque » à la Jules Verne, mais pas à Nostradamus. Les cibles sont en priorité 2030, où nous sommes très en retard en France et une préparation pour 2050, devant démarrer en 2030. Nous considérons une trajectoire de référence 2100 trop lointaine, donc inutile, voire dangereuse de par sa probabilité très faible, et menaçante.

**Réponse à la deuxième question : trajectoire de référence 2°C en 2030 ; 2,7°C en 2050 :** Nous savons à peu près ce qui se passera dans les six et demi prochaines années ; alors pourquoi perdre du temps ; il faut se lancer immédiatement sur les projets à faire pour réduire les dangers déjà très connus, puisque réels ; nos experts de l'eau, de la végétation, des bâtiments, des côtes, de la santé, etc., ont toutes les mesures en mains ; il faut passer à l'action, très vite et très fortement. Donc pas de référence 2030. Ce qui est étonnant, c'est que le projet de la planification écologique vient d'être publié dans ses grandes lignes, ce qui élimine complètement le besoin de trajectoire, trajectoire devant être la réalisation des objectifs officiels. C'est d'ailleurs un plan très étudié et solide, avec deux regrets ; il me semble que l'adaptation des forêts devrait accompagner les 3 filières prioritaires concernant la décarbonation et donc de bénéficier de beaucoup plus de moyens ; par ailleurs, le plan eau est lui aussi remarquable, axé sur la sécheresse, mais il me semble que les ressources issues des eaux et des mers, dans ce cas par désalinisation, dont l'osmotique, n'ont pas trouvé les places

qu'elles méritent parmi les 53 articles qu'il contient, concernant notamment les territoires d'outre-mer, mais aussi beaucoup les territoires méditerranéens et aussi atlantiques ; les technologies existent, utilisées notamment à Monaco, Annecy, et très largement nos voisins. Donc, nous n'avons pas besoin de la trajectoire 2030 ; vous l'avez donnée. Il reste 2050, très utile et nécessaire, permettant une préparation adaptée à des événements de meilleure probabilité, et si possible devant être l'heure.

**Réponse à la troisième question : outils et accompagnement...** Quels freins devons-nous redouter prioritairement, hors inadaptation ou efficacité insuffisante techniques : peut-être trois : la lenteur administrative, l'écologie exacerbée, le financement. Cette présentation de la TRACC est remarquable, quasi parfaite, comparable à l'organisation du GIEC ; mais son homonyme, la « traque », n'est guère encourageant : la traque est réelle pour une grande partie de nos concitoyens avec raison, mais beaucoup ne comprennent pas les décisions prises, tout en négligeant les très mauvaises, conséquences des égoïsmes étatiques ou personnels. Pour réussir, il faut responsabiliser : c'est donc profiter de l'existence des organisations régionales, pour leur donner plus de responsabilité, non seulement celui de proposer un projet, mais aussi de le décider si les conditions sont réunies localement, dont contenir l'écologie exacerbée avant qu'elle se déclenche, ce qui demande de nombreuses consultations locales après des réunions de présentation pédagogique et neutre. Il faut partir des territoires pour joindre le ministère et non partir du ministère pour joindre les territoires ; mais nous apprécions l'importance que le ministère attribue aux territoires. Par ailleurs, le mot technique n'apparaît pas souvent, comme si la technologie était automatique, y compris dans les mesures, avec quelle confiance ? Les Ingénieurs et Scientifiques sont sensibles et indispensables : Recherche, Développement, et Réalisations, sont des éléments incontournables, leur consultation est majeure, pour confirmer la solidité des prévisions sur ce qu'on peut faire rapidement aujourd'hui, mais aussi demain pour tenir compte de leur temporalité, indispensable dans une adaptation au futur.

Bruno Wiltz 04/09/2023

Président Comité Environnement IESF

Ndlr : ce document est personnel et n'engage pas les Ingénieurs et Scientifiques de France